

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21079952***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

24 JUIN 2021DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0445 603 647**

Nom

(en entier) : **LOC-MORIENSART**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Moriensart 9 C - 1341 Céroux-Mousty****Objet de l'acte : Reconduction de mandats**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10.05.2021.

6. Nominations statutaires et du conseil d'administration :

En vertu de l'article 12 des statuts de la société, le conseil d'administration propose :

1. la reconduction du mandat d'administrateur de Monsieur le Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2027 ;
2. la reconduction du mandat d'administrateur de Monsieur le Baron Jean Evrard GERICKE d'HERWIJNEN pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2027 ;
3. la reconduction du mandat d'administrateur de Monsieur le Baron Philippe GERICKE d'HERWIJNEN pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2027 ;
4. la reconduction du mandat d'administrateur de Madame la Baronne Isabelle GERICKE d'HERWIJNEN pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2027.

Le président soumet ces propositions au vote :

Ces reconductions sont approuvées à la majorité des voix.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 10.05.2021.

Après délibération, la décision suivante est prise:

1. Nomination d'un administrateur délégué et du président du conseil d'administration:

Le conseil élit Monsieur le Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN, qui accepte, en qualité d'administrateur délégué et de président du conseil d'administration pour un nouveau terme de 6 ans, venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2027.

Baron Alain GERICKE d'HERWIJNEN
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2021 - Annexes du Moniteur belge